

**Compte-rendu du conseil d'administration
n° 1
le lundi 2 septembre 2013 au CRJS de Petit-Couronne**

Membres CD76TT présents : COMMARE Dominique, CUISY Jean-François, DEHORS Gilbert, DESVAUX Mélanie, DUPUIS Régis, DUPUY Marc, DUVILLIE Arnaud, GOURDEAUX Pascal, HAMARD Philippe, LEFEBVRE Jean-Michel, LETAILLER Jacques, SALENNE Jean-Bernard, SALENNE Marie-Claude SAMSON Catherine et WINKLER Robert.

Absents excusés : HERELLE Richard, METAYER Gérard.

Invités présents : BLANCHARD John, COTE Christian, DEPARCY Sylvie, GONFREVILLE Nathalie, LEVEE Patrick, SUDRON Alain.

Invité excusé : DUSSEAUX Guy

1) Adoption du procès verbal du conseil d'administration du 29 avril 2013

Ce procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

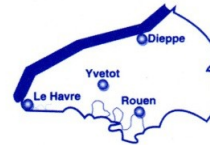
2) Rapport du président

Dominique COMMARE a évoqué les points suivants :

- x Il a représenté le CDTT76 aux obsèques du pongiste Serge LEBOURGEOIS. .
- x La composition des poules de D1/D2 réalisée par Sylvie et Dominique a demandé beaucoup de temps. Il rappelle que le départage doit être fait d'office par les responsables de divisions. Il est bien de connaître aussi, les vœux des équipes par avance.
- x Le tournoi de rentrée des dirigeants du district havrais s'est déroulé dans une bonne ambiance.
- x La mise en place du groupement d'employeurs, évoquée lors du conseil d'administration du 29 avril 2013, a fait l'objet de plusieurs réunions. Un bureau a été créé afin de faciliter sa mise en place :



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE



- Présidente : Marie-Claude SALENNE
- Secrétaire : Ghislaine MICHELO
- Trésorière : Françoise CANTREL

C'est l'occasion de rappeler que le CDTT76 est partie prenante de cette création. En effet, il est là pour aider d'un point de vue logistique, administratif et financier (ce groupement entraîne un coût pour le CDTT 76 de 3000 € nets)

Plusieurs clubs se sont ainsi associés :

- MONTIVILLIERS
- EXXON MOHIL GRAVENCHON
- St -JOUIN -de -BRUNEVAL
- LA REMUEE

Quant au recrutement, plusieurs entretiens ont été réalisés par Philippe HAMARD et John BLANCHARD. C'est Matthieu LABENNE qui a obtenu ce poste et qui, ainsi, bénéficiera d'un contrat d'avenir.

Il est rappelé que John BLANCHARD pourra monter d'autres dossiers dans les mois à venir avec les clubs qui en feront la demande.

Le contrat de travail de Matthieu LABENNE ne sera effectif qu'à partir du mois de novembre, précise Marie-Claude SALENNE.

3) Situation financière

→ situation du compte livret :

- 50 000 €

Philippe HAMARD fait le point sur les subventions attribuées par le département et le CNDS.

→ La subvention du département 17 240 € : elle est équivalente à celle accordée en 2012 (pour rappel : 17 677 €) bien qu'une baisse de 30 % eût été annoncée. C'est donc une satisfaction. Une partie de cette subvention est reversée aux clubs possédant le label « *sport handicap* »

Deux exemples :

- MONTIVILLIERS : 6 bénéficiaires = 192 € perçus
- Entente St Pierraise : 45 bénéficiaires = 2160 € perçus, etc



Philippe en profite pour rappeler que pour pouvoir bénéficier de ce dispositif au niveau du département, il suffit de déclarer que l'on fait de l'handisport. Par contre, il insiste que, en ce qui concerne le CNDS, il faut être **labellisé**.

Il y aura le 7 septembre prochain une manifestation au KINDARENA à Rouen pour, entre autres, la labellisation « *handisport* ». Gérard METAYER représentera le CDTT76 ce jour-là.

Le département (CG76) participe aussi à hauteur de 40 % en ce qui concerne l'investissement en matériel des clubs. Sur vingt dossiers présentés par des clubs, 18 ont été validés, 2 rejetés.

Le club de Saint Etienne du Rouvray a bénéficié de cette aide et a ainsi pu acquérir 4 nouvelles tables (pour un coût de 2300 €)

Rappel de la répartition en pourcentage des subventions :

- 40 % département (CG76)
 - 14 % CNDS
 - 5 % CDTT76
 - 41 % à la charge du club. D'autres clubs ont fait une demande comme les clubs de Jury TT, ASC la vieux rue, entente pongiste du Robec, l'étoile sportive de Fresnoy-Folny, etc
- la subvention du CNDS

Un contrat pluriannuel d'objectifs signé pour quatre ans a permis l'attribution d'une subvention.

- dotation globale : 18 258 €
- dont matériel : 3758 € (correspondant aux 40 %)

4) les épreuves sportives départementales

- **D1** : désistement d'une équipe
- **le club de TOUSSAINT** a manifesté son mécontentement car ce club excentré des grands axes, a 4 déplacements importants en première phase. Sylvie DEPARCY propose le compromis suivant : ce club n'aura que 3 déplacements en deuxième phase.
- **D2** : pas de problème particulier
- **D3 – D4** : il y aura 6 équipes par poule pour chaque phase dans les districts(*) avec un play off en janvier pour la première phase. Il y aura une montée pour le premier de chaque poule.



- (*) Sauf le district dieppois, les D3 et D4 jouent en même temps que les D1 et D2, et auront donc fini la phase fin décembre avec montées du premier de chaque poule aussi.
- **Championnat jeunes** : ce sont les mêmes équipes pour le district rouennais.
- **Le critérium fédéral** : l'organisation pour cette saison est la suivante :
 - x Patrick LEVEE s'occupera du choix des salles ainsi que de l'arbitrage
 - x Sylvie DEPARCY s'occupera des inscriptions.

En ce qui concerne la répartition des salles, Dominique précise que ce seront les mêmes que l'année dernière et insiste sur le fait qu'il faut conserver des salles comme celle de Gournay-en-Bray, pour la finale Vétérans par exemple, même si cette salle se trouve relativement éloignée de certains clubs. Par contre, pour le confort de tous, il faut envisager une limitation du nombre des qualifiés et adapter les horaires.

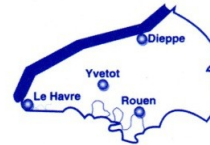
Pour le critérium départemental *séniors*, des descentes vont être imposées systématiquement aux absents non excusés. Seuls les absents excusés avant l'épreuve se maintiendront.

- **Le premier pas pongiste** : les quatre dates sont à caler avant l'envoi d'un courrier à l'USEP.
- **Tournoi des + de 55 ans** : il est à relancer dans chaque district.
- **Féminines** : le CDTT76 pense à relancer le championnat féminin en remettant en place une D1. Cette mise en place n'étant plus possible en 1ère phase, il s'agirait de relancer les clubs par l'envoi d'un courrier pour envisager des inscriptions d'équipes féminines en D1.
- **Challenge 500** : Arnaud DUVILLIE précise que 40 enfants sont inscrits pour la première session.

5) Stages départementaux et élites

- *le grand prix détection* (géré par la ligue) : il faut trouver une date conjointe avec le challenge 500 afin de ne pas multiplier les dates.
- *Les stages* :

Un stage (8 € par jour) va être de nouveau proposé aux jeunes par chaque district à chaque période de vacances scolaires dans les villes de :



- Montivilliers
- Yvetot
- Isneauville
- Envermeu (à confirmer pour la salle)

Chaque responsable de district ne doit pas oublier de faire remonter les informations à John BLANCHARD.

6) Brûlages et litiges

Jean-Michel LEFEBVRE précise que, lorsque les résultats d'une journée ne seront pas transmis sur SPID dans les temps impartis, le club concerné recevra la première fois un avertissement. La deuxième fois, une amende de 5 € par équipe sera appliquée.

RAPPEL : lorsqu'une équipe est « exempt » lors d'une journée, il faut impérativement remplir SPID (si pas possible, envoyer un mail avec la liste des joueurs ou une feuille de match en y faisant figurer les noms de joueurs censés jouer ce jour-là et l'envoyer dans les mêmes conditions qu'une journée normale).

7) modification de l'organigramme

Ajouts de :

- commission féminine : Jean-Bernard SALENNE
- commission arbitrage : Patrick LEVEE
- épreuves individuelles : Marc DUPUY
- membre commissions : Jean-Michel LEFEBVRE
- district rouennais : Christian COTE

8) questions diverses

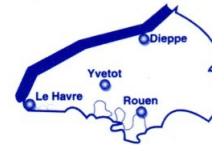
- Alain SUDRON soulève la question d'une éventuelle participation financière du CDTT76 dans le cadre d'une bourse attribuée aux sportifs de haut niveau. Elle concernerait deux jeunes : CARDON Laura et LABBE Hugo (coût total : 750 € par jeune).

Les membres sont divisés sur la question : en effet, la vocation du CDTT76 est d'aider financièrement à la mise en place de groupements d'employeurs plutôt que soutenir le sport de haut niveau, cela relevant davantage de la ligue.

Philippe HAMARD tranche et propose une solution intermédiaire : attribuer une dotation exceptionnelle de 250 € par jeune pour la saison 2013-2014, dotation non renouvelable. Cette proposition convient à la majorité des membres présents. Il n'y a pas d'engagement sur le long terme du CDTT76.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE



- Assemblée générale de la ligue : Guy DUSSEAUX déplore le manque de participation des clubs.
- Une requête est faite afin de réduire les délais entre le paiement par chèque des engagements en début de saison et leur dépôt à la banque en février
- arbitres et juges-arbitres : certains JA ne sont plus sur les listes et n'ont pas reçu de convocation pour la réunion du 13 septembre. Dominique leur conseille de s'y rendre malgré tout. « Il est important d'avoir des juges-arbitres opérationnels », précise-t-il.

Le prochain conseil d'administration se tiendra le **13 janvier 2014 à 20 heures** à Buchy

La séance a été levée à 23 h.

Le 22 septembre 2013

la secrétaire
C.SAMSON

le président du CDTT76
D.COMMARE